



Instructions :

Transmettre au ministre des Transports (transports-quebec.Programmes@transports.gouv.qc.ca) afin de permettre le transfert de la propriété du véhicule par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Ce formulaire doit être accompagné, dans le courriel d'envoi, d'une copie de l'entente de subvention établie entre le ministre et le vendeur. Une confirmation de l'acceptation, par le ministre, du transfert de l'entente à l'acquéreur est requise avant la présentation d'une demande de transfert du véhicule à la SAAQ.

Acquéreur

Personne morale¹ ou Personne physique

Nom de la personne		Nom du représentant (si l'acquéreur est une personne morale)	
NEQ 10 caractères (personne morale) ou NAS 9 caractères (personne physique)		Adresse	
Ville		Code postal	
Téléphone	post	Téléphone (autre)	Numéro de permis de conduire

1. Veuillez joindre une résolution du conseil d'administration lorsque l'acquéreur est une personne morale afin de prouver l'autorisation de la personne qui signe ce document.

Vendeur

Nom de la personne	
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone	post

Véhicule

Marque, modèle	Année de modèle	Distance inscrite à l'odomètre
Numéro d'identification du véhicule	Numéro de la plaque d'immatriculation	

■ Engagement de l'acquéreur

L'acquéreur consent à ce que le ministre des Transports lui transfère les engagements pris par le vendeur en vertu de l'entente jointe au présent formulaire.

Date de la signature de l'entente

(aaaa-mm-jj)

Date de la mise sur la route du véhicule

(aaaa-mm-jj)

Date d'échéance maximale de l'entente

(aaaa-mm-jj)

Considérant que l'automobile décrite précédemment a été dûment autorisée ou est réputée autorisée en vertu de la Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile;

Considérant que le vendeur de cette automobile est signataire d'une entente avec le ministre des Transports du Québec en vertu d'un programme d'aide financière que celui-ci administre (pièce jointe);

Considérant que le vendeur s'est engagé à respecter les conditions du programme d'aide financière, notamment à utiliser le véhicule comme taxi jusqu'à la première de deux éventualités, soit selon le temps ou la distance parcourue en service;

Considérant que cette entente est toujours en vigueur;

Considérant que cette entente est transférable à la personne qui se porte acquéreur du véhicule;

À titre d'acquéreur de ce véhicule, je m'engage à respecter les conditions de l'entente prise par le vendeur avec le ministre, notamment à utiliser le véhicule comme taxi jusqu'à la première de deux éventualités, soit selon le temps ou la distance parcourue en service, à défaut de quoi je m'engage à rembourser la contribution financière versée par le ministre au prorata de la durée ou du kilométrage restant, selon l'échéance la plus rapprochée.

■ Toute personne qui ne respectera pas ces conditions ne sera pas admissible à une demande d'aide financière pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans.

■ Acceptation des conditions par l'acquéreur

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de l'entente ci-jointe, confirme avoir eu copie et m'en déclare satisfait. Je m'engage, dès le transfert de la propriété du véhicule réalisée auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, à respecter les conditions de cette entente comme si je l'avais moi-même signée.

Signé à _____

Ville

le _____

Date (aaaa-mm-jj)

Signature de l'acquéreur